

Article 10. - Il est créé une cinquième branche de la sécurité sociale destinée à couvrir les dépenses de santé des personnes âgées de 75 ans et plus. Cette cinquième branche est financée par les cotisations des personnes âgées de 75 ans et plus. Les modalités de financement de cette cinquième branche sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 11. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 12. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 13. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 14. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 15. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 16. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 17. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 18. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 19. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 20. - Les modalités de financement de la cinquième branche de la sécurité sociale sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Créer une cinquième branche de la sécurité sociale sans prévoir son financement serait une provocation faite aux seniors

13 juin 2020

Du 15 au 19 juin 2020 l'Assemblée Nationale va examiner le projet de loi organique visant à créer la cinquième branche de la sécurité sociale. Adédom salue cette avancée...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait-une>

Liens

[1] <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait-une>